

### Fiche conseil : Consulter les femmes et les filles

Une mesure efficace de l'atténuation des risques de VBG a) intègre des consultations régulières et de routine avec les femmes et les filles ; et b) mesure, analyse et documente les changements dans le temps liés à la (aux) mesure(s) d'atténuation des risques de VBG dans le projet. Cette fiche-conseil fournit des conseils supplémentaires sur la manière d'impliquer les femmes et les filles afin d'évaluer si vos mesures d'atténuation des risques de VBG réduisent les obstacles aux services ou aident les femmes et les filles à se sentir plus en sécurité.

#### Informations de base :

En général, la participation des femmes et des jeunes filles aux consultations se fait à trois moments critiques :

1. Avant le début d'un projet : les femmes et les filles elles-mêmes peuvent identifier les risques de VBG dans l'environnement et/ou les obstacles à l'accès aux services, ainsi que leurs priorités en ce qui concerne les risques et/ou les obstacles les plus importants à traiter ;
2. Pendant le projet : les femmes et les filles fournissent un retour d'information sur la manière dont vos efforts d'atténuation des risques de VBG ont affecté leur accès aux services et/ou leur perception de la sécurité. Ce retour d'information vous permet d'évaluer l'efficacité de vos mesures d'atténuation des risques, d'identifier toute conséquence imprévue ou involontaire et, le cas échéant, d'apporter des modifications à votre programme ;
3. Lorsque le projet est sur le point de s'achever ou après son achèvement : les consultations permettent d'identifier ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné afin de tirer des enseignements et de définir les prochaines étapes, les risques et/ou les obstacles les plus importants à prendre en compte.

N'oubliez pas ! Les consultations peuvent prendre de multiples formes, telles que des discussions de groupe, des entretiens avec des informateurs clés, des exercices de cartographie communautaire, des méthodes de classement ou d'autres approches participatives.

Pour votre programme, les consultations peuvent suivre ce modèle afin d'évaluer les perceptions de la sécurité et de déterminer si votre stratégie d'atténuation des risques de VBG répond aux besoins des femmes et des filles.

#### Préparation :

- S'il existe un sous-groupe ou un groupe de travail sur la VBG ou une organisation qui met en œuvre des programmes dans ce domaine, prenez contact avec eux pour leur demander de vous aider à planifier et à mener à bien les consultations.
- Examinez attentivement les restrictions ou les sensibilités culturelles qui peuvent empêcher une femme ou une jeune fille de participer à une consultation ou lui causer plus de tort. Les spécialistes de la VBG, même s'ils se trouvent dans un autre lieu ou au niveau national, peuvent aider à réfléchir à la manière la plus sûre possible de faire participer les femmes et les jeunes filles.
- Renseignez-vous sur les services de lutte contre la VBG en place dans la localité où se dérouleront les consultations. Veillez à ce que le personnel qui animera les consultations soit équipé pour réagir si une personne révèle qu'elle a été victime de VBG. Le personnel chargé des consultations sur la sécurité doit (a) connaître le " [Guide de poche sur la VBG<sup>1</sup>](#) " sur la manière d'aider les victimes de la VBG et (b) savoir comment orienter les victimes de manière appropriée et en temps voulu en fonction de la filière d'orientation de la VBG en vigueur dans leur région.
- Selon le contexte, il peut être nécessaire de s'entretenir avec les dirigeants de la communauté avant les consultations. Dans certaines situations, les tuteurs, les maris, les parents de sexe masculin ou les belles-mères devront être consultés et/ou donner leur autorisation pour que les femmes et les filles puissent participer à la consultation.
- Dans le prolongement du point précédent, veillez à définir avec soin l'objectif et la portée de la consultation avec les communautés et/ou les parties prenantes concernées. Concentrez-vous sur l'objectif d'améliorer les programmes et les services destinés à la communauté, en particulier pour les rendre plus sûrs et plus accessibles.

<sup>1</sup> <https://gbvguidelines.org/en/pocketguide/>

- Tenir compte des lieux et des moments de la journée les plus sûrs et les plus appropriés pour que les femmes et les filles puissent participer à l'étude, en fonction de l'école, des tâches ménagères, des déplacements, etc. Veiller à ce que les consultations se déroulent dans un cadre sécurisé où toutes les personnes se sentent en sécurité pour participer aux discussions.
- N'oubliez pas que les participants peuvent répondre différemment à la même question en fonction de la personne impliquée dans la conversation (personnel international ou local), de ce qu'ils pensent que l'équipe de collecte des données veut entendre, et de l'action ou du bénéfice qu'ils pensent pouvoir tirer d'une certaine réponse. Tenez compte de ces facteurs lors de la planification de vos consultations.
- Soyez conscient de la composition d'un groupe pendant les consultations et veillez à ce que chacun se sente en sécurité pour exprimer sa voix et ses opinions sans créer de préjudice supplémentaire. Par exemple, le fait d'inclure des filles non mariées avec des filles ou des femmes mariées peut créer une dynamique de pouvoir différente. De même, la présence de jeunes femmes et de femmes plus âgées dans un même groupe peut empêcher les femmes plus jeunes d'exprimer leurs opinions ou leurs expériences. Les groupes qui peuvent être particulièrement difficiles d'accès sont les suivants :
  - Filles mariées
  - Femmes non mariées
  - Personnes handicapées
  - Femmes chefs de ménage
  - Veuves
- Travailler avec un spécialiste de la VBG pour déterminer les questions appropriées. Les questions doivent être formulées de manière à établir un lien explicite entre les perceptions de la sécurité et une intervention, une installation, etc. spécifique, et doivent comporter une composante temporelle. Se référer au **menu des méthodes** dans la **note d'orientation** principale. Voici quelques exemples spécifiques au niveau 2 et aux perceptions de la sécurité :
  - "Les femmes et les jeunes filles de votre communauté se sentent-elles plus en sécurité lorsqu'elles se déplacent dans le camp la nuit depuis que l'éclairage a été installé (par rapport à avant l'installation de l'éclairage) ?
  - "Les femmes et les filles de votre communauté se sentent-elles plus en sécurité lorsqu'elles se rendent au point de distribution depuis que l'emplacement a été modifié pour tenir compte des préférences de la communauté ?
  - "Les femmes et les jeunes filles de votre communauté estiment-elles que leur accès aux services de santé s'est amélioré depuis l'augmentation du nombre de femmes au sein du personnel d'accueil (par rapport à l'époque où le personnel d'accueil était essentiellement masculin) ?

#### À FAIRE

- Faire en sorte que du personnel féminin formé facilite les consultations avec les femmes et les filles.
- Soyez conscient du fait que les femmes les plus visibles/accessibles pour les consultations peuvent ne pas être représentatives de la population féminine dans son ensemble (en termes d'accès aux services, etc.). Réfléchissez à la nécessité de prendre d'autres dispositions pour entrer en contact avec d'autres groupes de femmes et de jeunes filles en toute sécurité et sans stigmatisation.
- Expliquer le but de la consultation et la manière dont les informations seront utilisées. Obtenir un consentement éclairé avant de commencer la consultation.
- Gérer les attentes concernant la participation à la consultation et ce que les participants peuvent s'attendre à recevoir. Soyez honnête et direct en expliquant qu'il n'y aura pas de compensation.
- Les questions doivent être simples, pertinentes par rapport aux objectifs du programme et directes.
- Le cas échéant, envisager des options pour consulter les femmes et les jeunes filles qui utilisent le service (par exemple, se rendre à un point d'eau pour leur parler).

#### Important - À NE PAS FAIRE

- NE PAS poser de questions sur les expériences de VBG vécues par des individus ou des personnes spécifiques.
- NE PAS collecter ou tenter de collecter des données sur les incidents de VBG/le nombre de cas.
- N'essayez pas de réunir un groupe de consultation composé uniquement de victimes de la VBG ou de trouver des victimes de la VBG pour participer aux consultations.

- Ne posez pas de questions trop générales. Une question comme "Vous sentez-vous en sécurité ?" peut être interprétée de multiples façons et ne permet pas aux participants de se concentrer sur l'objectif spécifique de votre consultation (à savoir s'il y a eu des améliorations en matière de sécurité/d'accès liées à des mesures particulières d'atténuation des risques).